

## Micro-finance/ Solutions de paiement électronique

# Finam lance sa carte de retrait électronique sur le marché sous-régional

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**A travers la mise en œuvre de sa solution monétique et de son application mobile, le 1er établissement de Micro-finance de 2e catégorie au Gabon a décidé de moderniser ses moyens de paiement en mettant à la disposition de ses clients une carte interbancaire utilisable en Afrique centrale et dans la Cémac. Une petite révolution.**



L'agence Finam de l'UOB abrite désormais une partie du siège.

A l'ère de la révolution numérique, tous les secteurs de l'économie font face aux nouvelles technologies. Et le secteur bancaire ne fait pas exception. Car aujourd'hui, il s'avère important, voire nécessaire, pour les structures de micro finance de s'adapter et de s'intégrer dans ce nouveau paysage devenu très concurrentiel. C'est dans cette optique que la Financière africaine de micro projets (Finam) a lancé, il y a quelques mois, son application mobile dénommée

"Finam Mobile", afin d'intégrer dans sa nouvelle politique, des offres à valeur ajoutée s'appuyant sur les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ainsi, pour aller plus loin et permettre à sa clientèle de pouvoir aisément opérer à travers tous les moyens multicanaux et multimodaux, Finam a décidé de se lancer dans la monétique, en s'intégrant au Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (Gimac) comme sous-participant. « Ce partenariat permet à la Finam de lancer

son projet monétique en minimisant les coûts d'investissement à l'entrée, tout en étant opérationnel à l'interbancaire dans la sous-région avec le Gimac. En outre, elle permet, in fine, à la Finam d'accroître et de consolider durablement sa position sur le marché de la microfinance au Gabon, en étant la première entreprise de micro finance ouverte à l'interbancaire et sur la Cémac », a indiqué le directeur informatique de la Finam. En effet, à travers la mise en œuvre de sa solution monétique, la Finam veut



L'un des Gab de la Finam.

moderniser ses moyens de paiements avec une ouverture sur l'interbancaire et améliorer son image de marque ; mettre à la disposition de ses clients une carte interbancaire utilisable en Afrique centrale et dans la Cémac, et améliorer, in fine, le taux de bancarisation et de l'inclusion financière à travers les produits et services offerts. Le nouveau concept de la Finam permettra aussi de répondre aux besoins de retraits en cash de ses clients 24h/24 et 7j/7, avec la mise en place de Guichets automatiques de banque (GAB) et l'utilisation du système interban-

caire ; de satisfaire les besoins de paiement de sa clientèle avec la mise en place de Terminaux de paiement électroniques (TPE) et l'utilisation du système interbancaire. Mais aussi, des services mobiles interopérables (paiement, transfert et retrait sans carte). « Il s'agit pour la Finam de proposer des produits et services accessibles aux populations bancarisées et non bancarisées. Plus précisément, les services qui seront disponibles sur nos GAB sont : la consultation de solde ; le retrait GAB ; le mini relevé (10 dernières opérations), la demande de chéquier, le virement

compte à compte ; le retrait sans carte. Et sur les terminaux de paiement électroniques (TPE), nos clients pourront bénéficier de la consultation de solde, du cash advance, du paiement des biens et de services, du mini relevé, du dépôt sur le compte... », a souligné le directeur informatique.

**OFFRE MOBILE\*** A côté de toutes ces innovations, la Finam a décidé d'aller plus loin, en profitant du formidable développement et de la percée du mobile, qui classe le Gabon parmi les leaders en Afrique subsaharienne en termes de pénétration. En effet, l'entreprise de micro finance va également intégrer l'environnement mobile dans l'écosystème carte existant. Ce qui permettra de développer, assure le directeur informatique, de nouveaux services en créant des passerelles entre le monde de la carte, du mobile et du transfert d'argent. Il s'agit, notamment du transfert de compte à mobile, des paiements clients et aux commerçants, des règlements de facture ou encore des compensations et règlements de transactions mobiles.

## Société d'énergie et d'eau du Gabon/ Délestages intempestifs

# Lasseni Duboze annonce un retour à la normale



Le DG de la SEEG, Jean-Pierre Lasseny Duboze, rassure quant à un retour à la normale dès la semaine prochaine.

R.H.A  
Libreville/Gabon

**Libreville et ses environs sont sujets à des coupures d'électricité à répétition ces derniers temps. Pour y mettre fin, des travaux ont été initiés à la centrale thermique d'Owendo. Le directeur général de cette société, à l'issue d'une visite de site, a annoncé la fin de ce calvaire dans les prochains jours.**

EN marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, le

directeur général délégué de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), Jean-Pierre Lasseny Duboze, a annoncé au cours de sa visite sur le site de production thermique d'Owendo, le retour d'une production d'électricité plus fiable d'ici le 4 avril 2019 à Libreville. Pour remédier à cette situation, des travaux ont été entrepris à Owendo. M. Lasseny Duboze a fait constater, à la presse, le bon déroulement de ceux concernant le remplacement de la turbine à gaz. A la fin de ces réparations, la

production de l'électricité, qui est en baisse depuis plusieurs semaines, devrait revenir à la normale. Les coupures intempestives vécues ces dernières semaines, il faut l'admettre, ont causé de nombreux dommages dans les ménages. « Le remplacement de cette turbine devrait permettre le retour en production constante d'électricité. Ce qui mettra un terme aux délestages dans les foyers. La mise en fonction de la nouvelle turbine est programmée entre le 3 et le 4 avril prochain », a-t-il indiqué.



### COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière (SNI) informe l'ensemble des compatriotes qui occupent irrégulièrement des parcelles dans les sections cadastrales identifiées comme suit :

- CL2 : AKOURNAM1 ;
- CL : NOMBA DOMAINE (SNI RAIL) ;
- Y07-Y08-YUZ-YZ3-YZ4-YZ5- et YU8 : (MALIBE1-MANGOUBA-MVENG AYONG ;
- YT5 - YT9 MARSEILLE 1 ;
- YU1 : AVORBAM, du lancement d'une opération de régularisation afin de les aider à accéder à la propriété foncière.

Cette opération exceptionnelle ne concerne que les compatriotes disposant d'un cadre bâti.

A cet effet, la SNI demande aux personnes concernées de se rapprocher de son siège social sis au quartier Likouala (Libreville) pour les formalités y afférentes.

Le Directeur Général  
  
Hermann KAMONOMONO